

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

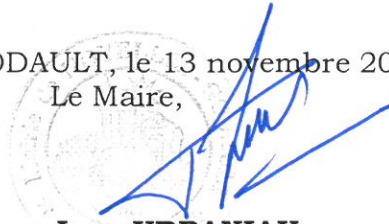
(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira le **Lundi 23 novembre 2015 à 19 heures** au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

1. Transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération HENIN-CARVIN de l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage
2. Communication du rapport d'activités des services communautaires de l'année 2014
3. Vente d'un immeuble communal à TERRITOIRES 62
4. Adhésion à l'Association Nationale des Elus en charge des sports
5. Adhésion au contrat de groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais
6. Entretien professionnel des agents non titulaires
7. Recrutement et rémunération d'agents recenseurs
8. Dérogation au repos dominical / Demande de dérogation au repos dominical de l'enseigne « FOOT LOCKER »
9. Participation de la Ville au Fonds de Participation des Habitants et reversement à l'Office Culturel
10. Modification des tarifs de location des salles municipales
11. Tarifs des Spectacles vivants
12. Révision des tarifs des photocopies
13. Décision modificative n°2 au budget principal 2015
14. Admissions en non-valeur
15. Attribution du marché public relatif à l'extension et réhabilitation de la salle dite « 20 x 15 »
16. Attribution du marché public relatif aux travaux d'entretien et de réparation de l'éclairage public
17. Demande de subvention exceptionnelle à l'Association Dynamique Insertion Emploi
18. Informations

NOYELLES-GODAULT, le 13 novembre 2015
Le Maire,



Jean URBANIAK